

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 25 avril 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies
--

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 avril 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 72

Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Christian THIRIOT – Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT – Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS – Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Michel VINCENT (suppléant) - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER – Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 29

Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jacques NIVON

Excusés ayant donné pouvoir : 23

Éric RICHARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Rémy CLEMENT - André DONZE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Jean-Michel LAGET - Jean-Jacques MONPEYSSEN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Patrick TITZ a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Claude BAS

Rapporteur : Nadia MACIPE

Marchés Publics**078-2023 Signature d'avenants relatifs au marché de travaux n°2021-015 pour la réhabilitation de bureaux en une salle de réunion accessible aux personnes en situation de handicap avec une partie de travaux de rénovation thermique au siège annexe à Buis-les-Baronnies****Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1° ;**Vu** le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;**Vu** l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code la commande publique ;**Vu** le décret n°2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;**Vu** la délibération du Conseil communautaire n°15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n°167-2022 du 25 octobre 2022 ;**Vu** la délibération n°083-2022 du 24 mai 2022 approuvant la signature des marchés de réhabilitation du siège annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies ;**Considérant** que des modifications de travaux sont rendues nécessaires par des circonstances que l'acheteur ne pouvait pas prévoir ;**Considérant** que pour répondre à ces circonstances imprévues, il convient de passer les modifications de marché suivantes :

INTITULE LOT	TITULAIRE MARCHÉ	MONTANT INITIAL (HT)	MONTANT AVENANT (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (TTC)
Lot 1 Gros-œuvre	RODARI & Fils SA	15 510.00 €	2 826.96 €	18 336.96 €	22 004.35 €
Lot 2 Charpente couverture	OSSATURBOIS	28 433.20 €	- 2 924.46 €	25 508.74 €	30 610.49 €
Lot 4 Serrurerie	PERSICOT François	37 565.01 €	24 363.00 €	61 928.01 €	74 313.61 €
Lot 5 Menuiseries extérieures	PERSICOT François	25 103.92 €	- 2 390.73 €	22 713.19 €	27 255.83 €
Lot 6 Menuiseries intérieures	SAME	31 196.00 €	- 100.00 €	31 096.00 €	37 315.20 €
Lot 8 Revêtement de sols	PALMEIRA	8 671.98 €	- 194.08 €	8 477.90 €	10 173.48 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide**POUR : 72****CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****D'AUTORISER** le Président à notifier et signer lesdits avenants ;**D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à l'opération ;**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 11/05/2023

Mise en ligne le : 11/05/2023

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

